

PROGRAMME DE FORMATION

Accompagner l'adulte ayant un TSA en FAM. De l'évaluation au programme psycho-éducatif

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
32:00 heures

Public

Tout personnel éducatif, médical et paramédical exerçant auprès d'adulte avec TSA.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 10 p.

Objectifs de la formation

Identifier les spécificités et priorités de fonctionnement de l'adulte avec TSA.

Utiliser des outils d'évaluations.

Concevoir un programme psycho-éducatif.

Programme

"• Présentation du fonctionnement global et spécifique (communication, cognitif, sensoriel) d'adultes avec TSA.

• Contexte et méthodologie de mise en place d'évaluation (quand, pour qui, par qui, comment...).

• Présentation d'un panel d'outils d'évaluations :

- A visée diagnostique.

- De fonctionnement global.

- D'évaluation spécifique de la communication.

- D'évaluation spécifique des particularités sensorielles.

• Mise en pratique et manipulation des différents outils d'évaluations.

• Présentation de méthodologie de création de programme psycho-éducatif et mise en pratique.

"

Méthodes et supports

Apports théoriques. Études de cas. Mises en situation. Échanges.

Prérequis

Aucun.

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.